



Licence MASS (mathématiques appliquées et sciences sociales)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence MASS (mathématiques appliquées et sciences sociales). 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02036924

HAL Id: hceres-02036924

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036924>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Mathématiques appliquées et sciences
sociales

de l'Université de Versailles Saint-
Quentin en Yvelines

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie de Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- UVSQ

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Mathématiques appliquées et sciences sociales

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150007515

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
55 avenue de Paris, 78035 Versailles.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence *Mathématiques appliquées et sciences sociales* vise à donner des compétences dans les trois disciplines des mathématiques, de l'économie et de la sociologie, de sorte que le diplômé aura acquis des savoirs et savoir-faire spécifiques le qualifiant pour des métiers de technicien dans le domaine de l'enquête ou lui permettant de poursuivre des études dans les masters formant des chargés d'enquêtes socio-économiques. Les domaines d'activité auxquels prépare cette mention de licence sont identifiés comme suit : transmission du savoir, diffusion des connaissances, communication et animation scientifique, enseignement, recherche fondamentale ou appliquée, recueil et gestion de données, gestion et résolution de problèmes dans les différents domaines des mathématiques.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif affiché de donner des compétences dans les trois disciplines des mathématiques, de l'économie et de la sociologie, en vue de former des spécialistes de l'enquête, apparaît comme bien pensé et réaliste. La structure des enseignements, telle qu'elle résulte de la liste des unités d'enseignement dispensées dans le cadre de la

formation et de leur répartition par semestre, correspond bien aux objectifs annoncés, pour autant qu'on puisse en juger sans disposer d'aucune information sur le contenu des unités d'enseignement en dehors de leur intitulé. Cette structure ne respecte pas pleinement les principes d'orientation et de spécialisation progressives d'une licence, puisque l'étudiant s'inscrit dans la filière dès le semestre 1 (S1), avec vraisemblablement une très grande difficulté pour un étudiant ayant suivi un S1 ou une L1 généraliste à rejoindre cette filière. Mais cette exception se justifie par la position du projet de formation à la jonction de trois disciplines qui ne sont pas conjuguées de manière pertinente dans ces filières généralistes, qu'elles relèvent du domaine *Sciences et technologie*, ou bien du domaine des *Sciences humaines et sociales*. Les modalités de contrôle des connaissances sont décrites de façon particulièrement imprécise, de sorte qu'il est impossible d'analyser comment elles permettent l'acquisition des compétences et connaissances visées ; par exemple, on ne sait pas s'il y a des épreuves orales en dehors de l'unité d'enseignement « projet » du S6.

L'enseignement des mathématiques en S1 est partiellement mutualisé avec celui de la discipline dans les autres mentions du domaine, mais avec un complément spécifique dispensé dans le cadre de l'enseignement « Mathématiques pour les sciences sociales ». Les enseignements de sociologie en troisième année de licence (L3) sont mutualisés avec la première année de master de *Sociologie*.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont présents, mais le dossier ne permet pas d'apprécier comment ils fonctionnent et quel serait leur impact. On relève à ce sujet un certain nombre de regrettables divergences entre la description de ces dispositifs dans la fiche d'autoévaluation et celle figurant dans le document intitulé « Bilan du Contrat Quinquennal 2010-2014 », ce qui renforce l'impression de flou qui empêche de formuler un jugement suffisamment étayé. Les taux de réussite affichés à l'issue de chacune des trois années sont bons (en moyenne 65 % pour le passage en L3, 83 % pour la réussite en L3), même si le taux de passage en L2 (61 %) n'est fourni par le dossier que sur une seule année, ce qui n'est pas significatif.

Les poursuites d'études sont, d'après la liste qui en est donnée, nombreuses et bien adaptées. Mais les flux observés vers ces divers débouchés ne sont pas précisés, la réussite en deuxième cycle ne fait l'objet d'aucune donnée ni d'aucun commentaire, le taux de poursuites d'études et le taux d'insertion professionnelle sont indisponibles, et on ne dispose d'aucune donnée sur le devenir des sortants non diplômés.

Concernant le pilotage de la mention, le dossier ne permet pas de l'apprécier. On relève seulement l'absence de toute allusion à la mise en place ou au fonctionnement d'une instance susceptible de faire interagir l'équipe pédagogique avec des représentants des étudiants et du monde socio-professionnel. Durant les cinq années universitaires s'étant écoulé à partir de la rentrée 2007, l'effectif en L3 a oscillé entre 11 étudiants en 2008-2009 et 31 en 2010-2011, avec une moyenne annuelle de 19 étudiants sur la période, ce qui paraît un peu faible. Cette mention de licence est pilotée dans le cadre du Département de Mathématiques par un responsable de mention et des responsables par discipline semestre, avec le soutien administratif de la gestionnaire de scolarité et de la secrétaire du département.

Malgré la recommandation donnée par l'AERES lors de la précédente évaluation, on ne note pas d'action visant à la mise en place d'une évaluation des formations par les étudiants, en dehors d'une déclaration d'intention tardive.

Le dossier présenté comporte des lacunes multiples, de sorte qu'il est difficile d'apprécier de nombreux points relevant du fonctionnement de cette licence. Les tableaux statistiques fournis se signalent tout particulièrement par leur caractère incomplet et contiennent de plus des valeurs recalculées par la composante qui sont parfois très éloignées des valeurs initiales.

En conclusion, la licence *Mathématiques appliquées et sciences sociales* de l'Université de Versailles Saint-Quentin, d'après les renseignements malheureusement très parcellaires fournis par le dossier, a tenté durant les dernières années de mettre en application un projet pédagogique de bonne qualité, avec une réussite appréciable au point de vue du taux de succès. Le fonctionnement concret de la licence, son pilotage, ses débouchés, ses poursuites d'études ne peuvent être appréhendés de façon satisfaisante à travers les rares éléments disponibles.

- Points forts :
 - Bon taux de succès en L3.
 - Formation regroupant trois disciplines, dont deux sciences sociales, pour des métiers visés bien identifiés.
 - Nombreuses filières déclarées (malheureusement seulement déclarées) comme étant des poursuites d'études. Ces débouchés sont nombreux et bien adaptés, aussi bien dans l'établissement qu'en dehors.

- Points faibles :

- Dossier très incomplet, empêchant toute évaluation objective sur de nombreux points. Absence de toute donnée chiffrée concernant les poursuites d'études ou l'insertion professionnelle.
- Evaluation des enseignements par les étudiants pratiquement inexistante, malgré les déclarations d'intention.
- Absence d'un conseil de perfectionnement ou de structure équivalente permettant de mettre l'équipe pédagogique en synergie avec des employeurs potentiels et des représentants étudiants pour réfléchir au fonctionnement de la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'une part de mettre en place un conseil de perfectionnement, et d'autre part d'instaurer un suivi régulier des étudiants sortants permettant de préciser leurs poursuites d'études ou leurs insertions professionnelles.

Une évaluation suivie des enseignements et de la formation par les étudiants permettrait de renforcer le pilotage de la mention.

La réflexion sur les modalités de contrôle de connaissances pourrait être renforcée de sorte qu'elle permette de spécifier ces modalités dans chaque unité d'enseignement, afin que soit contrôlée l'acquisition progressive de toutes les compétences qu'on aura préalablement identifiées, et de tous les savoirs qui s'y rattachent.



Observations de l'établissement

N° demande : LI-S3LI150007515

Domaine : STS

Niveau : Licence

Mention : Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales (MASS)

Observation (s) :

C2i en ligne sur l'établissement.

Possibilité d'inscription et de certification en Licence.

Aide à la réussite : TD de soutien en S1 mis en place 3 semaines après la rentrée; tutorat sur la base du volontariat en Licence.